

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.205

**Quartier de la gare -
Giratoire du 8 mai
1945 - acquisitions et
cessions pour la
réalisation du
giratoire -
Modification n°2**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.205**

FONCIER

Rapporteur : **Monsieur VEAUX**

**QUARTIER DE LA GARE - GIRATOIRE DU 8 MAI 1945 - ACQUISITIONS ET CESSIONS
POUR LA REALISATION DU GIRATOIRE - MODIFICATION N°2**

Dans le cadre de la réalisation du giratoire du boulevard du 8 mai 1945 et de la rue Charcot, la délibération n°312 du conseil communautaire du 6 octobre 2016 modifiée visait à acter les acquisitions et cessions entre GrandAngoulême, la commune de Gond-Pontouvre et le Groupe Michel (Renault).

Pour mémoire, les parcelles cédées sont les suivantes (ancienne dénomination) :

- parcelles D 1137, 1139, 1141, 1124 (pour partie), 1123 (pour partie) et D 1122 (pour partie) et l'Impasse du Terrier de la Madeleine situées sur Gond-Pontouvre,
- parcelles AV55 (pour partie), AV56 (pour partie) situées sur Angoulême

Les acquisitions par GrandAngoulême seraient les suivantes (ancienne dénomination) :

- parcelles AV 359 (pour partie) et AV 58 (pour partie) situées sur Angoulême

Le projet de cessions foncières entre GrandAngoulême et la commune de Gond-Pontouvre, et GrandAngoulême et le Groupe Michel (Renault Angoulême, ou Renang), a conduit à engager un redécoupage parcellaire (cf. tableau ci-dessous) :

- Selon leurs nouvelles dénominations, GrandAngoulême acquiert donc auprès du groupe Michel (RenAng) les parcelles suivantes : AV 437 et AV 434 à Angoulême, au prix global de 33 €, conformément à la délibération n° 2016.10.312 ;
- GrandAngoulême acquiert également la parcelle D 1779 (ancienne Impasse Terrier de la Madeleine) auprès de la commune de Gond-Pontouvre pour 1 000 € (hors frais notariés) pour cession à prix coûtant au groupe Michel (RenAng) ;
- GrandAngoulême cède au Groupe Michel-RenAng les parcelles suivantes : D1137-D1139-D1141-D1786-D1783-D1779-D1784 sur Gond-Pontouvre et AV444-AV442-AV438 sur Angoulême, pour un montant global de 47 630 €, conformément à la délibération n° 2016.10.312 ;
- Après examen du plan de division, il ressort qu'une partie de l'impasse Terrier de la Madeleine sise à Angoulême (parcelle AV 433 d'une superficie de 14m²) doit être cédée au Groupe Michel-RenAng dont les modalités de cession sont en cours d'étude avec la ville d'Angoulême.

Les autres termes de la délibération, notamment les conditions de cession restent inchangées.

En ce sens, les prix de cession (montants globaux) actés avec le groupe Michel et mentionnés à la délibération n° 2016.10.312 restent inchangés, **soit un total de d'acquisition de 33 € pour GrandAngoulême + 1 000 € pour la porton de l'Impasse du Terrier de la Madeleine sur Gond-Pontouvre à re-céder à prix coutant à RenAng (hors frais notariés), et de cession pour un total de 47 630 €.**

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 19 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la délibération 2016.10.362, portant sur la dénomination des parcelles et l'ajustement de leurs superficies, suite à la remise du plan de division,

D'APPROUVER les cessions et acquisitions telles que détaillées dans la délibération,

D'AUTORISER d'engager les démarches en vue d'une cession foncière de la parcelle AV 433 sur Angoulême au Groupe Michel.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à réaliser tous actes afférents, et à signer tous documents liés à cette démarche.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 juillet 2018	<u>Affiché le :</u> 05 juillet 2018

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Commune	Parcelle - ancienne dénomination	Parcelle - nouvelle dénomination	Superficie	Propriétaire actuel	Futur propriétaire foncier	Remarque
Angoulême	AV 55	AV 444	0a01	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Angoulême	AV 55	AV 442	0a51	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Angoulême	AV 56	AV 438	0a73	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Angoulême	AV 58	AV 436	12a43	Groupe Michel - SCI RENANG	Groupe Michel - SCI RENANG	<i>pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Angoulême	AV 359	AV 435	17a58	Groupe Michel - SCI RENANG	Groupe Michel - SCI RENANG	<i>pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Angoulême	Non cadastrée	AV 433	0a14	Angoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1122	D 1784	1a41	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1122	D 1786	0a70	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1123	D 1783	0a44	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1124	D 1780	0a12	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	Non cadastrée	D 1779	1a44	Gond-Pontouvre (en cours d'acquisition par GrandAngoulême pour revente)	Groupe Michel - SCI RENANG	
Angoulême	AV 55	AV 443	1a52	GrandAngoulême	GrandAngoulême	<i>domaine public - pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Angoulême	AV 56	AV 439	2a07	GrandAngoulême	GrandAngoulême	<i>domaine public - pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Angoulême	AV 58	AV 437	0a29	Groupe Michel - SCI RENANG	GrandAngoulême	
Angoulême	AV 359	AV 434	0a07	Groupe Michel - SCI RENANG	GrandAngoulême	
Gond-Pontouvre	D 1122	D 1785	1a56	GrandAngoulême	GrandAngoulême	<i>domaine public - pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Gond-Pontouvre	D 1123	D 1782	0a68	GrandAngoulême	GrandAngoulême	<i>domaine public - pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Gond-Pontouvre	D 1124	D 1781	0a22	GrandAngoulême	GrandAngoulême	<i>domaine public - pas de cession de cette portion de la parcelle</i>
Gond-Pontouvre	D 1137	D 1137	1a4*	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1139	D 1139	0a5*	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
Gond-Pontouvre	D 1141	D 1141	3a1*	GrandAngoulême	Groupe Michel - SCI RENANG	
* surfaces estimées (logiciel DGFIP) non vérifiées par relevés topographiques						

GIRATOIRE DU 8 MAI 1945 - ACQUISITIONS ET CESSIONS

- acquisition GA auprès de GP puis cession RenAng
- acquisition GA auprès de RenAng
- acquisition GA auprès de VA puis cession RenAng
- cession GA à RenAng
- propriété de RenAng
- domaine public
- autres parcelles

en gras : nouvelle numérotation parcellaire

0 5 10 20 Mètres

